



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E66844

VALABLE JUSQU'AU 04/04/2026

ÉDITÉ LE

05/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/04/1999

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MULHOUSE 1999 B 575

Siret : 422 626 309 00039

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 8938 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 031 0002573

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 031 0002573

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : CENTRE D'ENTRETIEN DE L'HABITAT

Sigle : CEH

13 RUE DU MAINE
68270 WITTENHEIM

Téléphone : 03 89 57 09 10

Portable : 03 89 57 09 10

Fax : 03 89 57 09 11

Site Internet :

E-mail : marina.ceh@orange.fr

Responsabilité légale :

GIANGRANDE MARIO GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 44

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	27/11/2023
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	27/03/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	27/03/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	27/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	13/01/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	27/03/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.